



SOMMAIRE

- | | | | | | |
|--------|---|-------------------|----------|--|--|
| p. 2 |  | ÉDITO DU MAIRE | p. 9 |  | CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE |
| p. 3 |  | HABITAT | p. 10-11 |  | SPORTS ET ASSOCIATIONS
- ASSOCIATION BARRICAT'S |
| p. 4 |  | TRAVAUX | p. 12-15 |  | CULTURE
- MÉDIATHÈQUE |
| p. 5 |  | URBANISME | p. 16-17 |  | TRIBUNE LIBRE |
| |  | FISCALITÉ | p. 18 |  | HISTOIRES DE QUARTIERS |
| p. 6-8 |  | ENFANCE, JEUNESSE | p. 19-20 |  | EN BREF |

ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



Chères bességeoises, chers bességeois,

En me penchant sur cette feuille blanche, il me revient à l'esprit les quelques lignes d'introduction que j'avais écrites pour le bulletin de décembre 2022.

Rien n'a changé, ou malheureusement en pire. Les conflits s'étendent partout dans le monde, la vie est de plus en plus difficile pour le commun des mortels, l'insécurité grandit au cœur des centres villes, la planète est de plus en plus malade.

A partir de ce constat, il n'y a plus de temps à perdre ; le temps de la réflexion doit devenir le temps de l'action, à tous les niveaux, et en particulier dans nos zones rurales.

En recevant le nouveau Sous-Préfet avec l'équipe municipale le 20 septembre dernier, nous lui avons rappelé les enjeux pour notre territoire :

- le développement économique de la filière bois,
- les aspects de santé autour de notre maison médicale,
- notre environnement à préserver,
- le lourd problème du logement privé (bailleurs peu scrupuleux) avec des conséquences néfastes pour les locataires et les organismes sociaux,
- et enfin la réouverture de la ligne de chemin de fer Alès-Bessèges reportée de deux ans.

Mais tout cela ne nous fera pas baisser les bras, d'autant que nous savons aussi compter sur votre combativité.

Soyez assuré que, quel que soit le contexte, le conseil municipal et moi-même poursuivons nos missions tout en assurant notre rôle de proximité. Nous gérons le présent et préparons le futur en maintenant nos projets ou en les adaptant aux incertitudes actuelles.

Et c'est dans ce cadre qu'un rayon de soleil est apparu, puisque nous venons d'apprendre que le site de la Verrerie venait d'être retenu dans le projet "seconde vie des logements locatifs sociaux" que j'ai soutenu au printemps dernier.

Les cités de la Verrerie feront donc l'objet d'une rénovation totale pour 60 logements. Les études commenceront en 2024, les travaux début 2025 pour s'achever en fin d'année.

L'action oui, qui est le moteur de l'épanouissement de notre cité et l'optimisme aussi, n'oublions pas que la réussite sourit aux audacieux !

Enfin, rappelons-nous que nous avons, tout au long de cet été, retrouvé un peu d'insouciance et de joie autour des animations musicales et de notre fête votive qui fut un grand cru.

Que cette année soit meilleure que la précédente, que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que 2024 vous apporte santé, travail et bonheur pour vous et vos proches.

Meilleurs vœux.

Bernard PORTALES



bulletin municipal
ISSN 1635-236X
Directeur de la publication
Jacques MOLLE
Rédactrice en chef
Christine ROUX
Réalisation et impression
Mairie de Bessèges
Pl. du Général de Gaulle
30160 BESSEGES
04 66 25 00 01
mairie@besses.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ DE BESSEGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

besses.fr

ET SUR LA PAGE FACEBOOK

Commission culture et festivités de Bessèges

UN PROJET DE RÉHABILITATION EN CŒUR DE VILLE

Un Toit Pour Tous, avec l'appui de la municipalité de Bessèges, a été lauréat de l'expérimentation portée par le Ministère chargé du logement "Seconde Vie des Logements Locatifs Sociaux", en proposant, en juin 2023, la réhabilitation de la résidence La Verrerie sur la commune de Bessèges.

Ce bailleur social, devenu Entreprise à Mission au cours de l'année 2023, s'engage dans une démarche vertueuse de réhabilitation de son parc.

Cette opération de réhabilitation, sur une résidence de 60 logements, a pour objectif :



Bâtiment 11 rue de La Verrerie

- ⇒ la conservation d'un patrimoine à valoriser à grande proximité du centre-ville,
- ⇒ l'amélioration de la performance énergétique des logements, comprenant un passage de l'étiquette F à B du Diagnostic de Performance Energétique,
- ⇒ l'amélioration du confort d'habiter et cadre de vie des locataires,
- ⇒ la rénovation des espaces extérieurs et des connexions au centre-ville,
- ⇒ le développement de l'attractivité du patrimoine et de la commune.

Très attaché à l'accompagnement de nos locataires, Un Toit Pour Tous a sollicité deux associations, le M.I.A.O.U. et la Filature du Mazel, pour mettre au cœur du projet la culture et la nature.

Ce projet a effectivement débuté le lundi 30 octobre 2023 par une première réunion avec les locataires, accompagné par le maire de Bessèges, pour aller à la fois présenter les étapes principales du projet, comprendre leurs besoins et identifier les difficultés.

La prochaine rencontre aura lieu avant l'été 2024, pour présenter l'avancée du projet aux locataires.

Le début des travaux est prévu pour le début de l'année 2025.

Ce projet a pour finalité de :

- ⇒ Redonner de l'attractivité à la résidence, moderniser l'image des bâtiments et requalifier les logements.
- ⇒ Améliorer le confort thermique et maîtriser les consommations énergétiques des logements.
- ⇒ Améliorer l'accessibilité des bâtiments, des communs et des logements.
- ⇒ Remettre à niveau les ouvrages et équipements.
- ⇒ Travailler la connexion entre le quartier et le centre-ville, via notamment les circulations douces.
- ⇒ S'appuyer sur l'art et la culture pendant le projet, pour dynamiser la vie de la résidence.

Un Toit Pour Tous va prochainement missionner une équipe de maîtrise d'œuvre, composée d'un architecte et de bureaux d'études. Dès le premier trimestre 2024, l'équipe de maîtrise d'œuvre se rendra au domicile des locataires de la résidence pour réaliser un diagnostic individualisé de chaque logement et de chaque situation. Ce diagnostic technique permettra de préciser le programme de travaux de réhabilitation, qui sera présenté concomitamment au dépôt de déclaration préalable en Mairie.

LES RÉALISATIONS EN 2023

Comme tous les ans à la même période, nous allons nous retourner sur les mois passés afin de retracer les actions qui ont marqué la vie quotidienne de nos concitoyens.

En premier lieu, à la jointure de l'année précédente et de 2023 eut lieu la remise en service du centre culturel attendue par une grande majorité des habitants.

TRAVAUX

Concernant l'eau et l'assainissement, malgré de nombreuses coupures dues à l'état du réseau vieillissant, nous avons traversé l'été avec une forte sécheresse sans avoir à pâtir de restrictions sur l'eau potable. Nous avons renouvelé une pompe de puisage à notre forage du Plô et nous sommes en train de finaliser les schémas directeurs qui nous permettront de toucher les subventions afin d'entreprendre les travaux de réhabilitation des réseaux de la rue Victor Hugo et de la rue Ferrer. Nous poursuivons le remplacement des branchements en plomb et nous avons amélioré le taux de rendement du réseau en réparant certaines fuites chroniques et en surveillant par des compteurs communicants les débits d'eau quotidiennement.

Pour l'éclairage public, nous continuons à remplacer les ampoules au gaz par des leds afin de diminuer la consommation électrique et nous avons renouvelé plusieurs tableaux qui étaient vétustes (5000 € d'achat de lampes par an).



L'impasse du Petit Villard a été macadamisée (photo ci-dessus) pour permettre les nombreux passages des bus scolaires, et l'année prochaine, après les travaux, le goudronnage des rues Ferrer et Victor Hugo sera réalisé.



Le Syndicat Mixte ABCèze a fait nettoyer une partie du lit de la rivière (photo ci-dessus) et va faire entreprendre des travaux visant à sécuriser la digue.

EQUIPEMENTS

Notre balayeuse a été indisponible durant de longs mois mais désormais, ces événements appartiennent au passé. La panne intermittente a été trouvée, ce qui permettra pour l'avenir un meilleur nettoyage de la ville.

PERSONNEL MUNICIPAL

Le personnel technique a accueilli deux nouveaux agents pour remplacer deux départs vers les services départementaux.

ÉCOLES

De nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles afin d'améliorer la vie scolaire, et une rénovation de l'espace Frizon est en cours et sera poursuivie en 2024.

PROPRETE

Une employée municipale est affectée en permanence à la propreté des rues ; pour les propriétaires de chiens, des bornes canines avec des sacs sont à leur disposition.

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis ; pensez à les sortir la veille du ramassage et appelez la mairie pour les signaler. Une déchetterie gratuite est également à votre disposition sur la commune.

SECURITE

Afin de sécuriser la sortie du collège, un panneau "passage piétons" a été mis en place.

La commune a été victime cette année de nombreux actes de vandalisme, ce qui a pour effet une augmentation croissante des cotisations auprès de nos assurances.

De nouvelles caméras vont être installées pour essayer d'éradiquer le vandalisme sur les bâtiments publics.

HAMEAU DE CASTILLON : CRÉATION D'UN PARKING ET D'UNE AIRE DE RETOURNEMENT

Lors du Conseil Municipal du 25 octobre 2023, les élus se sont prononcés pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section C N°744, d'une superficie de 902 m², au Hameau de Castillon, pour un montant de 8.500 €.

A travers cet achat, la municipalité ancre son désir d'améliorer le cadre de vie de ses riverains.

Les missions de cette parcelle seront donc maintenues de manière définitive :

- ⇒ apporter du stationnement aux résidents limitrophes
- ⇒ créer un emplacement réservé aux containers d'ordures ménagères et simplifier les manœuvres du camion benne

Sa destination finale sera très importante pour les services du SDIS, en proposant une aire de retournement et de poste de stationnement pour leurs engins lors d'interventions, facilitant ainsi l'accès aux massifs dans le but de mieux protéger notre population.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT : À FAIRE DÈS MAINTENANT

Rappel : les Obligations Légales de Débroussaillage doivent être effectuées avant la période estivale.

En zone urbaine : sur l'intégralité du terrain bâti ou non

Dans les autres zones d'habitation : sur 50 m² autour de l'habitation et 10m de part et d'autre de la voie de desserte.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet : https://www.collectivite-occitanie.org/debroussaillage_gard/

FISCALITÉ

La taxe foncière est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale des biens immobiliers, réduite d'un abattement de 50 %. Depuis la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, cette base d'imposition est revalorisée chaque année par application d'un coefficient forfaitaire établi en fonction de l'évolution sur 1 an de l'indice des prix à la consommation.

Concrètement, plus l'inflation augmente, plus le coefficient de revalorisation est important. Or, les prix ont progressé de 7,1 % entre novembre 2021 et novembre 2022, entraînant une hausse équivalente des valeurs locatives au 1er janvier 2023. Cette revalorisation des bases d'imposition, applicable au niveau national, a mécaniquement entraîné une hausse équivalente de la taxe foncière, et ce, alors même que la commune de BESSEGES n'a pas augmenté ses taux d'imposition.

En résumé, en 2023, compte tenu de la valeur de l'I.P.C.H. (Indice de Prix à la Consommation Harmonisé) constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Maternelle Hector Malot

Le personnel enseignant reste inchangé avec : Madame DESTRUEL, Directrice, en charge de la classe des moyennes et grandes sections, Madame DELORME également pour les moyennes et grandes sections, Madame CALLIER pour les petites et moyennes sections et Monsieur DESCHARME en charge de la Toute Petite Section. Madame HOVESEPIAN quant à elle assure une journée par semaine de décharge de direction. L'effectif total est de 69 enfants.

Le personnel municipal se compose de Mesdames ALLEGRE, NANROCKY, SERRE et VIGNE. Toutes ont en charge d'assister techniquement, éducativement et humainement les enseignants. Elles sont également responsables de la garderie périscolaire matin et soir, de l'accompagnement des enfants à la cantine et de l'entretien des locaux.

Ecole élémentaire Le Petit Villard

Cette rentrée a été marquée par la nomination au poste de Directrice de Madame LAGANIER-SEVEYRAC, enseignante au Petit Villard depuis de nombreuses années, donc déjà très investie à l'école.

La répartition des 5 classes est la suivante :

Madame CHAPTAL est en charge de la classe des CP/CE1, Madame CHARBONNIER la classe des CE1/CE2, Madame BEN-AMAR la classe des CE2/CM1, Madame LAGANIER-SEVEYRAC la classe des CM1/CM2, et Madame SEGUIN-TRENET est quant à elle en charge des élèves du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Madame HOVESEPIAN, comme pour la maternelle, assure la journée de décharge pour suppléer la direction.

L'effectif est de 87 élèves.

Des personnels AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) sont en charge de l'aide humaine en favorisant l'autonomie des enfants en situation de handicap.

Les enfants qui sont accueillis à la garderie périscolaire municipale et à la cantine sont pris en charge par Madame LACROIX, Madame NANROCKY et Madame VIGNE. Toutes trois veillent au bien-être des enfants, les accompagnent, les aident dans leurs devoirs, leur proposent des jeux ou tout simplement les surveillent lors d'activités libres.

L'entretien quotidien est soigneusement effectué par un agent municipal, Madame LACROIX, qui, depuis de nombreuses années, œuvre auprès des enfants.

Ecole élémentaire La Cantonade

Cet établissement scolaire est lui aussi marqué par des changements. En effet, Madame BOULENGER, enseignante depuis plusieurs années à la Cantonade, a été promue au poste de Direction. Elle est en charge des classes de CM1/CM2, et Madame MELIN, nouvelle enseignante sur Bessèges, a, quant à elle, la gestion des classes de CP/CE1/CE2. Elles sont toutes deux soutenues par une AESH. L'effectif total est de 37 élèves.

Les services de garderie périscolaire et de cantine sont assurés par Madame MOTTO-ROS et Madame ROUDIL qui, comme leurs collègues, prennent en charge les enfants et ont à cœur leur sécurité.

L'entretien quotidien de l'école est effectué par Madame ROUDIL.

En ce qui concerne le périscolaire, le service de garderie et le fonctionnement du service de restauration scolaire restent inchangés.

Dans le contexte actuel, la municipalité se fait fort de soutenir au mieux toutes les familles en maintenant la gratuité de la garderie et en n'augmentant pas le tarif de la cantine de 3,80 €, et cela malgré l'inflation. Il faut également souligner que le coût réel du repas, toutes charges comprises est de 7 €. Le reste à charge est entièrement financé par la Mairie.

Je tiens également à souligner toute mon attention et le suivi que je porte, et continuerai à porter, quant au maintien de toutes les classes dans notre commune, ainsi que le travail partenarial qui est mené avec Madame KAYSEN, Inspectrice de l'Education Nationale. Il est également à noter que tous les postes d'enseignants et de direction ont été pourvus dès la rentrée scolaire pour l'ensemble des 3 établissements.

POINT SUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LOCAUX

La commune a la charge des locaux des écoles maternelle et primaires. Elle en est propriétaire et en assure donc toutes les charges courantes. Des travaux réguliers sont effectués par les services techniques durant toute l'année scolaire, et les 2 mois d'été sont toujours propices aux travaux plus importants. Pour la commune, la politique en faveur des écoles est une vraie priorité, d'où les investissements importants réalisés régulièrement.

Ainsi, cette année, les sanitaires de l'école du Petit Villard, qui étaient vieillissants et plus adaptés, ont été entièrement renouvelés par un entrepreneur bességeois. Le changement d'une chaudière alimentant les bureaux de direction et la cuisine a également été nécessaire. Le tout pour un coût total de 8.200 €.

Au niveau de l'école maternelle, les sols des deux ALGECO devenus instables ont été entièrement refaits. Dans l'un des préfabriqués, la climatisation réversible a été changée. Les fenêtres oscillo-battantes d'une classe ont été remplacées par des fenêtres à ouverture classique dite à la française, ceci dans un souci de sécurisation et de simplification pour l'aération des classes. Le portail d'entrée vieillissant posait des problèmes au niveau de la sécurité, il était donc important et nécessaire de le changer. La Toute Petite Section a été dotée de nouveaux jeux pour le bonheur des enfants. Le coût total de tous ces investissements est de 23.400 €.

Cette année, l'école de la Cantonade a fait l'objet de travaux d'électricité, peinture, menuiserie, réalisés en régie par le personnel communal.

Au niveau de l'entretien quotidien des locaux, nous continuons à utiliser des désinfectants virucides et respectons toujours le protocole COVID. La sécurité sanitaire des enfants et du personnel en général est une de mes priorités.

QUELQUES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Les enfants scolarisés sur la commune ont la chance de participer à de nombreuses activités tout au long de l'année. Ces activités sont mises en place par les enseignants, tous très investis, et soutenus par la Mairie et le personnel communal gravitant autour des écoles.

Particulièrement sensible au développement d'une culture commune de sécurité et de prévention, j'ai pu mettre en place cette année, avec le lieutenant LARATTA - chef de Centre des sapeurs-pompiers de Bessèges - une intervention dans les deux écoles primaires, permettant à chaque enfant d'acquérir les réflexes et gestes simples qui sauvent, et prévenir les secours. Tous les enfants ont ainsi pu participer sous forme de jeux à des exercices suscitant des comportements appropriés (*photo ci-contre*). Les véhicules de secours et les soldats du feu ont su captiver l'attention des petits secouristes.



Il a également été mis en œuvre dans chaque école le programme "PHARE", qui est un programme Education Nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Un travail de sensibilisation est réalisé dans toutes les classes par les enseignants. Pour finaliser ce travail, les enfants de l'école La Cantonade ont exécuté, avec l'association culturelle le M.I.A.O.U. et deux artistes, Pédro et Sandra (auteur de la fresque "La Femme forte" place de la Mairie), une magnifique fresque sur l'un des murs du préau de l'école (*photo à gauche*), reprenant les illustrations et les mots des enfants.

Cette année, pour Noël, la commune a offert aux enfants, en plus du goûter, une journée festive avec un bal animé par le groupe Cabr' e Can. Il s'agit d'un bal folklorique empreint de magie. Le groupe fait danser les enfants dans la bonne humeur et la confiance, et leur font découvrir des instruments de musique tels que la cornemuse ou l'accordéon.

ACTIVITÉS SCOLAIRES (SUITE)

Une résidence d'artiste au collège le Castellas a accueilli une plasticienne, Madame LOSCH. Cette initiative a été soutenue financièrement par le Conseil Départemental et la Commune. L'ensemble des collégiens, ainsi que les élèves de CM2 du Petit Villard, ont bénéficié de plusieurs heures de création artistique. Ces initiations aux mises en forme et en images étaient en lien avec la réalité du territoire dont s'est inspirée l'artiste (ancienne usine, puits de mines...). Cette expérience particulière et innovante s'est clôturée par une exposition et un vernissage au collège, et a permis aux enfants d'appréhender l'art mais aussi leur futur collège.

Pour faire suite aux initiatives citoyennes (rallye de l'environnement) il m'a paru important de solliciter les établissements scolaires afin qu'ils adhèrent au projet de tri sélectif étendu par la communauté de communes aux écoles. A cette occasion, des bacs de 120 litres de couleurs représentant les colonnes de tri du territoire ont été mis en place dans les 2 écoles primaires de Bessèges. Grâce à des autocollants adaptés, les élèves ont une vision d'ensemble des déchets qui peuvent être triés en classe et à la maison, et pourront devenir des ambassadeurs du tri pour leur entourage.



POLE ENFANCE

Nouveauté pour le **centre de loisirs**, anciennement situé dans les locaux de l'école La Cantonade : afin d'être au plus proche des familles et du bien-être des enfants, il m'a paru important de le rendre plus facilement accessible à tous les parents. Il a donc été transféré à l'école maternelle Hector Malot dès les vacances de Toussaint. Il est ainsi au cœur de Bessèges. De plus, les locaux sont particulièrement adaptés aux enfants, notamment aux plus jeunes. Le centre de loisirs est pris en charge par l'association "Accès Pour Tous" et accueille les enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances scolaires. Ce déménagement est un réel succès avec un taux de remplissage maximal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus du fonctionnement, de l'entretien, des maintenances, des investissements, chaque année la Mairie attribue une subvention particulière de 51 € par enfant scolarisé dans les trois établissements scolaires (maternelle et élémentaires). Cette somme est utilisée par les enseignants pour l'achat de livres, fournitures scolaires, ramettes de papier, etc. De plus, une subvention de 240 € est allouée à chaque classe afin d'aider au financement des transports pour les sorties scolaires. Et les A.P.E. (Associations de Parents d'Elèves) touchent une subvention de 7 € par enfant en élémentaire et 14,50 € par enfant en maternelle.

Pour l'année scolaire 2023-2024 l'ensemble des subventions correspond à 14.940,50 €.

Par ailleurs, le transport en bus des enfants vers Vacancèze pour accéder à la cantine représente un coût journalier de 230,40 €.

Il est à noter toutefois que, comme le prévoit la législation, les communes extérieures ayant des enfants scolarisés sur notre commune participent financièrement aux frais de fonctionnement des écoles à hauteur de 790 € par enfant et par an, et à hauteur de 434 € par enfant et par an pour les frais de transport vers la cantine scolaire.

L'année 2023 a été une fois encore riche en événements. Nous revenons ici sur les plus récents.

Durant l'été :

- ⇒ Les enfants de Bessèges et les petits vacanciers de toute la France ont pu entrer dans l'aventure du cirque avec l'école Le Salto d'Alès. Les enfants ont pu aussi multiplier les activités sportives avec l'association Accès Pour Tous.
- ⇒ Deux centenaires ont été fêtées : Mmes Elise BEZERGUES et Jeannette TAULEIGNE.
- ⇒ Le 1er octobre, "les amis du CCAS de Bessèges" ont organisé un loto au profit du CCAS. Les bénéfices vont financer diverses opérations à destination des bessègeois.

La Semaine Bleue (consacrée à fêter les plus de 60 ans) a été célébrée avec l'organisation de plusieurs événements :

- ⇒ Le concours de belote qui a connu un succès certain.
- ⇒ Les animations dans les EHPAD, avec chouquettes et cidre ont été grandement appréciés.
- ⇒ Des ateliers mémoire ont été organisés en partenariat avec la Communauté de communes de Cèze Cévennes.
- ⇒ Un thé dansant au Centre Culture et Loisirs, animé par la chanteuse Isa Malbos.
- ⇒ Une marche douce (4 km) a été mise en place en partenariat avec les CCAS de Robiac-Rochessadoule et Bordezac. Cent neuf euros ont pu être récoltés et versés à l'association "Les Mairaines" qui soutient les femmes qui luttent contre un cancer du sein.



Concours de belote : remise des prix aux gagnants.



Les 100 ans d'Elise BEZERGUES



Thé dansant avec Isa Malbos

Ateliers cirque et percussions avec le Salto



Malgré les contraintes budgétaires que subissent les collectivités (augmentation des prix de l'énergie, diminution des dotations de l'Etat, ...) la municipalité a fait le choix de ne pas diminuer les subventions aux associations encore cette année.

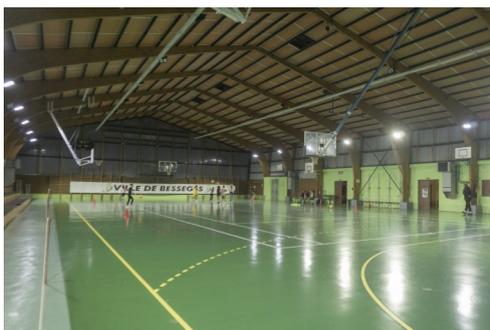
Le tissu associatif de notre commune est fort d'une cinquantaine d'associations dans différents domaines (sport, social, culture, environnement, humanitaire, ...), et est l'un des piliers de notre village.

Avec la réfection du Centre Culture et Loisirs ainsi que les différents travaux sur les installations sportives et la médiathèque, nous mettons à disposition de nos associations des infrastructures que beaucoup de communes de notre strate nous envient.

Nous sommes conscients qu'il est de plus en plus difficile pour les représentants des différentes associations de boucler les budgets ; à ce titre, nous les encourageons à créer du lien entre eux afin d'organiser soit des événements en commun ou pourquoi pas mutualiser leurs achats.

Voici le montant des investissements réalisés, ou qui vont l'être d'ici peu sur les infrastructures municipales :

- ⇒ Centre culture et loisirs : 1 182 112 €
- ⇒ Panneau basket grand terrain : 7 547 €
- ⇒ Panneau basket petit terrain : 2 269 €
- ⇒ Eclairage terrain de basket : 25 407 €
- ⇒ Eclairage terrain de football : 8 304 €
- ⇒ Tables centre culture et loisirs : 2 520 €
- ⇒ Médiathèque : 15 342 €



ASSOCIATION BARRICAT'S : AU SECOURS DES CHATS ERRANTS



Prendre soin des chats de la rue, voilà une mission méconnue et surtout mal comprise par certains de nos concitoyens.

Petit rappel des réglementations en vigueur en France à ce jour :

Le Maire a une obligation légale de gestion des animaux errants dans sa commune. Il est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune. Généralement, les communes délèguent à des associations ces obligations. C'est pourquoi Barricat's intervient sur les communes de Bessèges, des conventions ont été signées avec Peyremale, Gagnières, Molières-sur-Cèze.

La loi (art. L.211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. L'article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime donne précisément la définition de la divagation animale.

Concernant la gestion des populations de chats errants, le maire peut, par arrêté, en vertu de l'article L. 211-27 du Code rural et de la pêche maritime, faire procéder à leur capture pour stérilisation et identification, puis relâchement sur site.

En ce qui concerne les chats : "est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui".

Vous souhaitez adopter un chat, voici quelques éléments de la réglementation en vigueur :

Depuis le 1er octobre 2022, tout acquéreur d'animal domestique doit signer un certificat d'engagement et de connaissances. Cette mesure vise à lutter contre les maltraitances faites aux animaux. L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance. Il est puni par la loi.

- Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité, cela est inscrit dans la loi (article 515-14 du code civil)
- L'identification des animaux est obligatoire. Rappel de l'article L212-10. "Elle est effectuée par le cédant et doit être faite préalablement à la cession qui peut être à titre gratuit ou onéreux, pour tous les chats de plus de 7 mois, nés après janvier 2012".
- L'identification permet aussi d'authentifier toutes les informations contenues dans le passeport devenu obligatoire pour voyager à l'étranger.
- Les actes suivants sont interdits :
 - ⇒ Détenir un chien ou un chat non identifié
 - ⇒ Priver un animal de nourriture et d'eau

ASSOCIATION BARRICAT'S (SUITE)

- ⇒ Laisser un animal sans soins en cas de maladie ou de blessure
- ⇒ Placer et maintenir un animal dans un habitat ou un environnement pouvant être une cause de souffrances, de blessures ou d'accidents. Cela vaut notamment lorsque l'habitat est trop petit, n'offre pas des conditions climatiques supportables par l'animal ou comporte des matériels, installations ou agencements inadaptés à l'animal.
- ⇒ Utiliser, sauf en cas de nécessité absolue, des dispositifs d'attache, de contention, de clôture, des cages ou tout mode de détention inadaptés à l'animal ou de nature à provoquer des blessures ou des souffrances.

Nous voilà donc, nous humains, citoyens, Bessègeois, propriétaires d'animaux, futurs adoptants, placés devant nos responsabilités, face aux animaux et face à la loi.

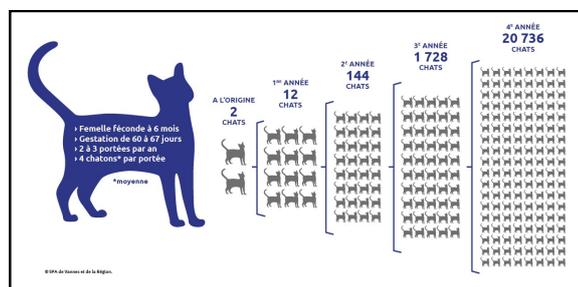
Barricat's a été créée en 2020 à la suite d'un constat sans appel : l'augmentation exponentielle de chats errants sur la commune. La mise en place de points de nourrissage a permis de dénombrer environ 800 chats errants sur Bessèges. Cette surpopulation entraînait de nombreux problèmes et désagréments pour les Bessègeois.

Le nourrissage, point de crispation avec certaines personnes.

Nous entendons souvent : "Si vous ne les nourrissiez pas il n'y en aurait pas autant". Nous répondons inlassablement : "Si il y a autant de chats errants, c'est parce que les propriétaires de chats ne les font pas stérilisés et les laissent vagabonder ou pire, les abandonnent à leur propre sort !" car il est bien là le problème : la non stérilisation des animaux, mâles ou femelles. Et surtout, arrêtons de penser que la stérilisation ou la contraception est juste une histoire de femelles. Arrêtons aussi de faire de l'anthropomorphisme sur la vie et les "besoins" sexuels supposés de nos matous.

Sachant qu'un chat, mâle ou femelle non stérilisé a une descendance

d'environ 27 700 chats en 4 années, il était donc urgent de prendre le problème à bras le corps ! C'est ce que fait Barricat's.



Pourquoi faire des points de nourrissage ?

Les points de nourrissage permettent de fixer les chats, afin de les répertorier dans un premier temps, puis de les trapper en vue de la stérilisation et de l'identification, et enfin de les suivre pour les soigner en cas de blessures, maladies...

Rappelons que priver un animal de nourriture et/ou de boisson est un acte de maltraitance puni par la loi.

Comment Barricat's s'organise sur le terrain pour mener à bien toutes ces tâches ?

La commune a été divisée en secteurs, regroupant plusieurs quartiers de façon à avancer petit à petit et efficacement. Ainsi, quand tous les chats d'un secteur ont été stérilisés, une autre partie peut être traitée. Malheureusement, il y a toujours des personnes malveillantes qui abandonnent leurs chats et parfois sur des secteurs où toute la population féline a été stérilisée et tatouée, nous voyons alors de nouveaux chats.

Nous pouvons tous lutter contre la surpopulation féline et les chats errants : stérilisons nos matous.

Retrouvez-nous sur le www.barricats.org, vous y trouverez tous les liens vers les textes de lois, des conseils, les histoires de ces chats abandonnés parfois dans des conditions atroces, etc... Pour suivre notre actualité, et notamment les chats stérilisés toutes les semaines : facebook.com/association.barricats.besseges. Vous pouvez joindre la présidente Xénia Swinzow au 06 23 80 63 52 - par courriel : contact@barricats.org

Les 3 et 4 février 2024, l'association Barricat's organise son assemblée générale qui sera suivie de 2 journées d'information et de sensibilisation sur la condition des chats des rues, sur les traumatismes qu'ils subissent et les soins que l'on peut apporter, sur la maltraitance animale. Autour de tables rondes, des discussions auront lieu en présence de professionnels, de représentants des autorités en charge d'appliquer la loi, de responsables d'associations de protection animale.



L'espérance de vie d'un chat dans la rue (à gauche) est de 4 à 7 ans maxi ; pour un chat dans un foyer aimant et bien traité (à droite) elle est de 15 à 20 ans.

(Photo SPA Rennes Reproduction)



NOUVEAUX ESPACES CULTURELS

La salle d'animation de la médiathèque a été entièrement rénovée pendant l'été afin de devenir un nouvel espace culturel à part entière. Elle accueille désormais l'antenne de l'école de musique intercommunale "Sol en Cèze" pour des cours de piano, de guitare, d'accordéon, de l'éveil musique, un atelier chant, mais également des cours de danse dispensés par l'association "7'dance" et l'atelier de percussions brésiliennes de la batucada "Batatrak".

Ce nouvel espace culturel a été inauguré le 11 novembre à l'occasion du spectacle "Lectures et musiques sur fond d'Espagne" par Philippe Cornier et Alain Montcouquiol.



Philippe CORNIER, Jacques MOLLE et Alain MONTCOUQUIOL

Autre espace ouvert aux activités de plusieurs associations : les locaux jouxtant l'école de la Cantonade, auparavant occupés par l'école de musique Sol en Cèze, accueillent désormais les cours de théâtre de Jannick POLO, les cours d'aquarelle de "Bessèges et ses arts", ainsi que l'atelier numérique de Solidarnet.

COURS DE THÉÂTRE

La compagnie Art'Scénic propose des ateliers théâtre à Bessèges, animés par Jannick POLO dans une ambiance chaleureuse, dans la salle de l'école de la Cantonade :

- cours adultes : lundi 19h30-21h30 ou mercredi 12h30-14h30
- cours enfants (dès 9 ans) + collégiens : mercredi 14h30-16h

Vous y aborderez :

- ⇒ Différentes techniques théâtrales (diction, souffle, voix, écoute et concentration)
- ⇒ Expression corporelle
- ⇒ Mime

- ⇒ Improvisations
- ⇒ Travail de textes du répertoire théâtral pour une représentation en juin.

Contact : 06 89 51 54 45 - jannick.polo@yahoo.fr



UN ARTISTE "MULTIPLE" À BESSÈGES

Jordy PRIVAT, néo-bessègeois depuis août 2022, musicien, chanteur, compositeur et artiste, propose depuis la rentrée 2023 de nombreuses nouvelles activités dans notre commune.



Il anime un atelier chant ouvert à tout niveau, le mercredi de 17h15 à 18h45, dans le cadre de l'école de musique intercommunale Sol en Cèze, à la salle d'animation de la médiathèque.

Il est également le président de la nouvelle association "7'dance" qui propose des cours de danse, également dans la salle d'animation de la médiathèque, animés par Nadège ANXIONAZ :

- ⇒ cours de rock : les mercredis et vendredis à 20h

- ⇒ cours de salsa : les vendredis à 19h

Jordy vous propose également une chronique bien-être : "clés pour une vie harmonieuse", un samedi sur deux sur Radio 16, de 16h à 16h30, diffusion un lundi sur deux à 15h30, mais aussi des ateliers bien-être et développement personnel organisés ponctuellement, disponibles sur sa page "bald coaching".

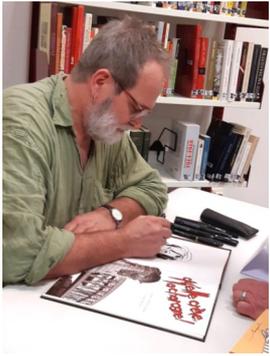


Pour finir, vous pouvez retrouver Jordy lors de ses concerts, comme celui organisé pour la fête de la musique 2023 à Bessèges.

ANIMATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

LA MÉDIATHÈQUE FAIT PARTIE DU RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES DE CÈZE CÉVENNES. À CE TITRE, ELLE ACCUEILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DES ANIMATIONS PROPOSÉES ET FINANCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE LA COMMISSION CULTURE ET FÊTES DE LA VILLE DE BESSÈGES.

RENCONTRE AVEC EMMANUEL MOYNOT, AUTEUR DE BANDES DESSINÉES



A l'occasion du festival du livre de Cèze Cévennes, Emmanuel Moynot est venu à la médiathèque le 17 mars 2023 pour présenter sa dernière BD : "L'assommoir".

Il s'agit d'une transposition à notre époque du roman d'Emile Zola. Emmanuel Moynot était interviewé par Sylvain Cérène d'Alès BD. Cette rencontre s'est terminée par une séance de dédicaces.



MARTINE MICHEL, AUTEURE

Le 29 juin, la médiathèque a eu le plaisir d'accueillir l'auteure **Martine Michel**. Cette rencontre s'articulait autour de la vie et l'œuvre de Georges Fontane. La lecture, en version bilingue, d'extraits de la trilogie qu'il a rédigée, en langue d'oc, en l'honneur de son ami l'écrivain Jean-Pierre Chabrol, a été particulièrement appréciée du public.



"LE LIEU DE LA FORCE TOTALE" AVEC LA COMPAGNIE 1057 ROSES



L'année dernière, la compagnie de théâtre 1057 Roses a fait appel aux usagers du réseau des bibliothèques de Cèze Cévennes afin qu'ils témoignent de leurs souvenirs de lecture et de la place de celle-ci dans leur vie.

Ces contributions ont inspiré un texte écrit par Jean Cagnard. Ce texte a fait l'objet d'un spectacle "Le lieu de la force totale" qui a été joué dans les bibliothèques de la Communauté de Communes de Cèze Cévennes.

La médiathèque de Bessèges l'a accueilli le 22 septembre.

ANIMATIONS AVEC DES INTERVENANTS LOCAUX

ELLES S'INSCRIVENT DANS LA DYNAMIQUE IMPULSÉE PAR JACQUES MOLLE ADJOINT À LA CULTURE ET AUX FESTIVITÉS, QUI ENCOURAGE LA CRÉATION DE GROUPES PLURIDISCIPLINAIRES AUTOUR DE PROJETS CULTURELS.

LE PRINTEMPS DES POÈTES : RECONTRE AUTOUR DES FRONTIÈRES



La médiathèque avait décidé pour cette édition du Printemps des Poètes 2023 d'aborder la question des "Frontières" à travers l'écrit. Poèmes, présentation d'un roman par son auteur et chansons ont été au programme. Des lectrices de la médiathèque, la bibliothécaire de Gagnières, des élèves du cours de théâtre de Jannick Polo, Bald Music, Radio 16 et Christian Thibout, un auteur résidant à Bessèges, ont participé à cette rencontre le 20 avril 2023.

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE 2023

Cette année, la rentrée littéraire s'est déroulée en 2 temps :

- Tout d'abord en partenariat avec Radio 16 : des lectrices de la médiathèque ont chroniqué sur les ondes leurs coups de cœur. La diffusion a eu lieu du 6 au 10 novembre (rediffusion la semaine suivante).
- La médiathèque a ensuite organisé le 9 novembre un après-midi littéraire autour d'un programme varié. Après la traditionnelle présentation des coups de cœur par des lectrices, les seniors de l'atelier théâtral "mémoire" du Centre Social et Culturel ont lu à plusieurs voix un poème évoqué dans un des romans présentés. Des élèves du cours de théâtre "adulte" de Jannick Polo ont ensuite fait une lecture d'extraits d'un roman qui a été une des révélations de la rentrée littéraire de cette année.



AUTRES ANIMATIONS "PUBLIC ADULTE"

DES PRÊTS SURPRISES 2 FOIS PAR AN

Compte tenu du succès rencontré, c'est désormais deux fois par an que les prêts surprises sont proposés. la rentrée littéraire s'est déroulée en 2 temps :



- De juin à octobre: les usagers peuvent emprunter un livre emballé de manière à ce que la couverture ne soit pas visible. Des mots clés sur une étiquette leur donnent quelques indices tout en ménageant le suspense.

- De décembre à mars : place au frisson. Tous les romans "surprises" ont un point commun : l'action se déroule dans une atmosphère glaciale au sens propre comme au figuré. Polar ou thriller, c'est au lecteur de choisir pour frissonner au coin du feu.



LE RETOUR DE L'ATELIER D'ÉCRITURE



Après un an d'interruption, l'atelier d'écriture a fait son retour avec un nouvel intervenant, un nouveau concept, dans un nouveau lieu et avec des nouveaux horaires.

Il est animé par Christian Thibout et a lieu dans la médiathèque **le 3ème jeudi de chaque mois, de 15h à 17h.**

Cette rencontre mensuelle est placée sous le signe du partage et de la création dans une ambiance bienveillante.

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

LES ÉCOLES DE BESSÈGES À LA MÉDIATHÈQUE

L'accueil des scolaires à la médiathèque est une activité proposée par la municipalité aux enseignants qui souhaitent initier leurs élèves à la découverte et à l'utilisation de ce lieu ressource.

Depuis la création de cet espace en 1990, les enfants se succèdent année après année dans la "section jeunesse" spécialement aménagée pour eux, dans laquelle ils ont à disposition des centaines d'albums, de romans, de BD et d'ouvrages documentaires.

L'occasion est de leur proposer une animation autour d'une histoire racontée, qu'elle soit drôle, émouvante, propice à l'imaginaire ou à la réflexion, incitant à une discussion sur un thème sociétal ou simplement sur le monde qui les entoure. A la fin de la séance, les enfants empruntent un livre qu'ils ont eux-mêmes sélectionné. L'objectif, outre de les encourager, est de les accompagner vers une lecture choisie et autonome pour qu'ils apprennent à aimer lire. Ils pourront ainsi développer pas à pas leurs connaissances grâce à leurs lectures. A l'heure du tout numérique, l'enjeu est plus que jamais essentiel !

La médiathèque est en accès libre aux jours et heures d'ouverture. Seule une inscription est nécessaire pour emprunter les livres. Elle est gratuite pour les moins de 18 ans.



LES P'TITS LECTEURS



Troisième édition pour les séances 2023/2024 destinées aux petits lecteurs de 0 à 3 ans à la médiathèque. Tous les 1ers mardis du mois, ce sont nos incontournables "nounous" qui accompagnent leurs pitchounets pour une heure d'histoires, de jeux et de découvertes.

Les 1ers mercredis du mois à 10h, c'est au tour des parents et de leur(s) enfant(s) de prendre place sur le tapis d'éveil entourés de livres adaptés à leur âge et à leur développement.

Il n'est jamais trop tôt pour découvrir la lecture et faire du livre un objet indispensable dans les apprentissages. Rester attentif lors de la lecture d'une histoire est un long processus qui s'acquiert avec de la régularité et du temps. La finalité est d'éveiller la curiosité, de travailler sur le langage, les initiations de base (couleurs, formes, toucher) et amener progressivement à écouter, jusqu'à la fin, tout en s'amusant.

Animation gratuite. Inscription auprès de la médiathèque.

UNION ET AVENIR

Chères bessègeoises, chers bessègeois,

Nous avons clos le bulletin municipal n°10 de décembre 2022 avec cette citation de Victor Hugo : "je préfère l'avenir au passé, car c'est là que j'ai décidé de vivre le restant de mes jours".

En effet, si le passé constitue un socle de référence, il ne peut et ne doit en aucune manière ressembler au présent et à l'avenir.

Peut-on aujourd'hui et demain vivre dans un monde qui s'embrace de toute part ?

Peut-on aujourd'hui et demain vivre de la solidarité des œuvres caritatives ?

Quand tant de richesse se répande dans le monde,

Quand tant de progrès économique, social et de santé existe dans le pays.

Alors oui, mettons à profit le progrès pour se projeter vers une société plus humaine, moins égoïste, plus juste, plus libre, pour vivre simplement demain.

Cette devise, l'équipe municipale l'a fait sienne : "Bessèges demain", et pour cela nous sommes à la tâche.

Chaque jour qui passe, les services techniques et administratifs sont à pied d'œuvre.

Nous réalisons ce pour quoi nous avons été élus. Nous n'allons pas revenir sur tout, mais vous pouvez constater que la vie municipale avance malgré les difficultés liées à la conjoncture économique.

De prochaines réalisations auront lieu à Bessèges, et notamment la réhabilitation des cités de la Verrerie en 2024. Un programme de qualité, utile pour tous.

Nous voulons aussi continuer à améliorer le cadre de vie, protéger notre environnement, favoriser le secteur économique et social, donner à toutes et à tous le droit de vivre pleinement sa ville.

Nos associations, nos clubs sportifs représentent l'ambition de notre cité, évoluant au plus haut niveau pour le C.A.B., le B.B.C. et le Tennis Club. Des dizaines de jeunes filles et jeunes garçons peuvent s'épanouir dans le sport, voilà bien le meilleur ascenseur pour devenir adulte.

Alors oui, nous ne ferons pas tout, mais nous faisons beaucoup, contrairement aux dires de certains qui devraient méditer la fable de Jean de la Fontaine "la Grenouille et le bœuf", car la morale de cette fable dit qu'il faut rester sage, humble et à sa juste place, sans chercher à imiter les autres.

Le groupe de la majorité municipale.

ENSEMBLE POUR BESSÈGES

Nos quatre élus d'opposition siègent au Conseil municipal depuis trois ans . Nous voilà donc à mi-mandat. Nos rapports avec la majorité sont souvent simplement courtois. Nous intervenons et échangeons régulièrement avec le premier adjoint et deux ou trois adjoints à l'écoute. Nous maintenons ainsi un réel contact. C'est avec les 4 adjoints précités un point positif.

A l'occasion de nos vœux 2022 aux Bessègeois, nous avons traité un point extrêmement important. Nous alertions sur le risque grave, qu'en période d'épisode cévenol, des arbres arrachés pourraient emporter des ponts ou passerelles, faute d'entretien du lit de la Cèze. Nous avons prévenu officiellement de ce risque. Nous demandions aussi une rive dégagée permettant la création d'un chemin de promenade presque toute l'année. L'eau passant sous les ponts, c'est le cas de le dire, notre adjoint aux travaux est devenu depuis vice-président d'ABCèze (syndicat gestionnaire de la Cèze) à la communauté de communes. Il a pu, enfin, faire ou commencer à faire réaliser les travaux que nous demandions. Des arbres communs ont été coupés et devraient continuer à l'être, sans excès mais efficacement et régulièrement pour assurer la sécurité contre les inondations. La Berge gauche, débutant après le pont de la gare et se terminant avant la station d'essence, est toujours très dégradée et représente un risque d'inondation. La prise en compte de ce chantier a commencé. Les travaux doivent être réalisés sur 2023/2024. Nous y sommes vigilants. Ces travaux prioritaires de sécurité contre les inondations auraient dû être pris en compte depuis très longtemps, par cette majorité en place depuis 21 ans ! Nous nous félicitons pour la ville de cette évolution très tardive, mais extrêmement importante.

Nous posons à chaque Conseil municipal des questions écrites. Quelques unes de nos demandes pertinentes et argumentées sont acceptées par le Maire. Cela nous conforte dans notre mission d'élus, pour Bessèges et les Bessègeois ! Cette année, au moment où nous écrivons ces lignes et par nos demandes en réunion du Conseil municipal, nous avons obtenu :

- la pose de nombreux panneautages de sécurité routière,
- l'aménagement pour l'été de la plage publique près du camping, que nous réclamions depuis 3 ans,
- la réfection en bitume d'une petite rue très dégradée,
- l'intervention rapide de notre maire auprès d'EDF à propos d'un poteau dangereux,
- le vœu de soutien au collectif SNCF, qui sera envoyé à la Région au prochain conseil municipal pour la réouverture de la ligne SNCF

Alès-Bessèges,

- l'information régulière sur les études et travaux en projet par l'Etat sur nos ruisseaux couverts.

En réponse à notre demande très précise : M. le Maire s'engage à ce qu'à la fermeture des Restaurants du Cœur de Bessèges, un employé municipal récupère 1 fois par semaine les colis à St-Ambroix. Ils continueront à être déposés dans un local municipal pour distribution par des bénévoles. Cette mesure, que nous avons proposée et défendue, permettra que les familles bessègeoises aidées par les Restaurants du Cœur continuent à en bénéficier.

Nous transmettons aussi au Maire et aux adjoints les doléances des habitants. C'est notre rôle de conseillers municipaux. Nous pensons sincèrement que, sans notre travail de proposition, ces avancées n'auraient pas eu lieu. En effet, elles auraient pu être réalisées depuis longtemps par la majorité en place, sans opposition pendant 3 mandats ! Notre opposition, force de propositions est donc salutaire ! Ensemble pour Bessèges construit donc dès aujourd'hui l'avenir de notre ville.

Nous sommes toujours aussi stupéfaits du non fonctionnement des commissions municipales présidées par des adjoints. Les commissions ont pour objet de préparer les dossiers pour le conseil municipal. Celles qui ne se réunissent pas font purement et simplement disparaître à Bessèges le premier échelon de la démocratie municipale. Mais ne pas se réunir ne donne pas de travail et évite les débats. Pour les adjoints en question, c'est la facilité, pas de débat, pas de travail. Navrant !

La commission culture et fêtes, dont nous faisons partie, se réunit, certes, mais trop rarement. Par contre les discussions positives qui ont lieu lors de la commission culture et fêtes ne reflètent pas les décisions prises ensuite par les adjoints ! Nous le déplorons, mais le comprenons partiellement. Bien que faisant partie de l'opposition, nous en venons à comprendre la difficulté de ces adjoints, face à des conseillers démobilisés et passifs. Là, les adjoints se retrouvent bien seuls ! Bref, un grand dépoussiérage et modification de cette commission est indispensable.

Les adjoints en charge de la culture et des fêtes avaient lancé le projet de forum des associations culturelles. Pour des problèmes de date, il n'a pu être réalisé à ce jour. L'intention est louable. Nous œuvrons en ce sens. Cependant ce forum doit être le forum de TOUTES les associations et non seulement des associations culturelles. Nous le demandons ici. Ces forums sont importants pour soutenir et valoriser le développement des associations. Ils ont traditionnellement lieu en septembre, permettant aux associations de présenter leurs activités. Notre commune dispose de nombreuses associations dynamiques. C'est une de ses grandes forces.

Nous participons de manière constructive au conseil d'exploitation de Vacancèze.

La commission du C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) :

Suite aux graves problèmes de santé vécus par Mme Ghislaine Marc, l'année 2023 a été très difficile pour le C.C.A.S. Nous tenons à la remercier. Grâce à son courage et à sa volonté, la plupart des activités ont été maintenues. Elus de cette commission, nous y participons le plus efficacement possible. Nous continuerons dans un climat de confiance et de vigilance.

Depuis 3 ans, notre stupéfaction n'est pas retombée quant à la commission de la sécurité. Malgré nos demandes répétées chaque année, elle ne s'est jamais réunie. Aucune réunion en 3 ans ! Comme si Bessèges était sur une autre planète, sans aucun problème de sécurité. Notre commune est pourtant soumise à tous les risques naturels (inondation, glissement de terrain, épisodes cévenols, feux de forêt et autres). Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens sont essentiels. Elus dans cette commission, nous devrions participer à ses réflexions. Cela représente pour nous un dysfonctionnement municipal que nous ne pouvions imaginer. Nous ne nous y résoudrons jamais. La sécurité n'est pas une histoire de majorité et d'opposition, elle est une priorité qui doit réunir tous les élus et toute la population. Force est de constater que la majorité municipale passe complètement à côté de cette exigence.

Avant de vous présenter nos vœux pour 2024, nous souhaitons demander au Conseil municipal que la ville soit illuminée pour les fêtes de fin d'année. L'an passé quelle tristesse ! Nous aurions pu gagner, s'il avait existé, le prix de la ville la plus triste de France. Nous pensons que les Bessègeois et leurs familles ont besoin, comme ailleurs, de lumières qui réchauffent le cœur pour les fêtes de fin d'année, en ces temps qui ne sont faciles pour personne.

Notre équipe tient à vous souhaiter pour 2024 santé, sécurité, épanouissement familial et personnel. Nous pensons aussi aux personnes isolées, seules, âgées ou non, et à celles en souffrance ou dans la précarité. Nous pensons ici à la vigilance et au soutien à apporter à chacun. Nous constatons sur ce thème de cruelles lacunes, que nous devons combler.

Nous vous réaffirmons notre volonté à réfléchir et à agir avec vous Bessègeois et élus. ENSEMBLE !

Notre équipe se tient à votre disposition. Interpellez-nous, faites-nous part de vos constats, de vos soucis, de vos souhaits et projets pour notre ville. Dites-nous ce que vous aimerez réaliser ensemble.

Nous pensons à l'ensemble de notre population. Nos retraités qui ont construit le présent. Nos actifs qui le gèrent et nos jeunes qui représentent l'avenir.

Bien à vous . Nous sommes à votre disposition !

Jean Gonzalez, Marie Carré, Marilou Rieu et Pascal Maillet.

LA CANTONADE - LA FORÊT - LE DEVÈS

Bessèges, à l'origine "Beou Cèze" était un simple hameau de la paroisse de Saint Andéol de Robiac. C'est par décret impérial en date du 1er janvier 1858 que Bessèges naît administrativement.

La commune emprunte son territoire aux communes voisines :

R o b i a c ,
B o r d e z a c ,
C a s t i l l o n d e
G a g n i è r e s .



Attirés par la richesse du sous-sol, les premiers bessègeois affluent des départements voisins : Ardèche et Lozère.

Ville champignon par excellence, Bessèges se construit et se développe en une temps exceptionnel sur les flancs des collines et les bords de la rivière Cèze, sous le regard impassible du **Mas de la Cantonade**, certainement la plus ancienne habitation de la ville.

La Cantonade domine fièrement le bourg centre et la vallée de la Cèze, entre les ponts de l'Atelier et de la Gare.

Divisé en deux par les rues Léon Barry et Antoine Deparcieux, le quartier de la Cantonade laisse entrevoir une tranquillité certaine pour ses habitants. Lieu résidentiel par excellence, ce quartier dispose encore d'une école élémentaire et d'un habitat mixte "privé et social".

Au dessus du quartier de la Cantonade, on trouve le **lotissement de la Forêt**, beaucoup plus récent, bâti de maisons nouvelles.

La continuité de cette voie nous conduit à un quartier très ancien, celui du **Devès**, destiné à une époque à l'enseignement privé, devenu aujourd'hui une zone industrielle avec les ateliers de la ville qui se trouvent **chemin des Gueulards**. L'origine de ce nom, "les gueulards", se trouve dans l'alimentation en charbon des hauts fourneaux, où le coke était déversé dans la gueule de ces derniers qui se trouvaient au bout de ce chemin, d'où le "chemin des Gueulards" qui aboutit sur la rue Paul Vermale et le quartier de la Gare.



● APPLICATION POUR SMARTPHONE ILLIWAP : SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

Il s'agit d'une application à télécharger sur les téléphones portables afin de recevoir toutes les actualités de Bessèges, mais également des alertes pour des risques météorologiques ou pour des incidents majeurs.

Pour plus d'informations concernant son installation, vous pouvez contacter la mairie au 04 66 25 34 75.

01 | Téléchargez l'appli **02** | Recherchez votre commune **03** | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com



● RELAIS DE CÈZE CÉVENNES : ESPACE FRANCE SERVICES & RELAIS EMPLOI

Afin d'améliorer la qualité du service et assurer une meilleure prise en charge des demandes, le Relais de Cèze Cévennes - 50 rue de la République - a modifié ses modalités d'accueil :

Depuis le mois de septembre 2023, il faut désormais **prendre rendez-vous au 07 88 04 97 07** pour une aide aux démarches administratives, numériques et d'emploi.

L'accès libre **en autonomie** à l'espace informatique et pour imprimer des documents est maintenu.

Horaires d'ouverture : Mardi de 14h à 17h - Jeudi de 14h à 17h - Vendredi de 9h à 12h.

● OCTOBRE ROSE : LES COMMERÇANTS SE SONT MOBILISÉS



A l'occasion d'Octobre Rose, les commerçants ont organisé des collectes et des tombolas.

Grâce à leur participation, la somme de 515,83 € a été versée au profit de la Ligue contre le cancer.



● **CONCOURS GARD MILITANT DU GOÛT : UNE MÉDAILLE D'OR POUR UN COMMERCE BESSÉGEOIS**

C'est une fierté pour notre ville : le commerce "**Les Biscuits de Mumu**" - 65 rue de la République - s'est vu décerner une médaille d'or pour son "diamant au caramel", ainsi qu'une médaille d'argent pour son "macaron d'antan chocolat et cerise" au concours du Gard Militant du Goût.

● **NOUVELLES ACTIVITÉS SPORTIVES**

L'association **Bessèges Club Omnisports et Arts Mariaux (BCOAM)** a ouvert ses portes à la rentrée 2023, au 37 rue du Dr Paul Vermale.

Au programme :

- ⇒ **Vovinam Vet Vo Dao** : lundi et jeudi, de 18h à 19h pour les enfants, de 19h à 20h30 pour les adultes.
- ⇒ **Judo jujitsu** : mardi et vendredi, de 18h à 19h pour les enfants, de 19h à 20h30 pour les adultes.
- ⇒ **Le Daoyin** (gymnastique douce chinoise) : le lundi et le jeudi de 10h à 11h.

Contact : Jordan BOILEAU : 06 72 10 59 64 - bcoambesseges@gmail.com

● **MAISON MOBILE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD**

Depuis peu, un nouveau service de proximité a été mis en place par le Conseil Départemental du Gard : les Maisons du Conseil Départemental mobiles, proposant les services suivants :

Accueil et informations : dans cet espace itinérant accessible à tous les publics (PMR), les agents répondent aux personnes, aux collectivités et aux associations sur l'ensemble des prestations du Conseil départemental en permettant d'engager sur place les démarches.

Aide numérique : un accompagnement numérique et un soutien aux démarches administratives sur internet sont proposés grâce à des bornes numériques en libre accès.

Espace de médiation : Véritables relais de l'action départementale, les Maisons du Conseil départemental permettent également de valoriser les projets soutenus par la collectivité et de les mettre à la portée de tous

- ⇒ Pour les collectivités et les associations : se renseigner sur les dispositifs et les aides ; effectuer et déposer une demande de subvention.
- ⇒ Pour les particuliers : retirer ou déposer un dossier ; obtenir des renseignements ; faire un point sur l'état d'avancement d'une demande ; être accompagné(e) pour une recherche ou une démarche numérique.

La Maison du Conseil départemental Mobile est présente à Bessèges, sur le parking de la Cèze (rue de la République), chaque mardi des semaines impaires, l'après-midi.

Une Maison du Conseil Départemental a également ouvert ses portes à Alès, et vous accueille sans rendez-vous de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45, le lundi et le jeudi et les 1er et 3ème mercredis du mois, au 8 quai Boissier de Sauvages 30100 ALES - 04 66 27 70 81.